

INSTRUCTIONS DE COURSE TYPES WING

Nom de la compétition : précisé en **annexe**
Dates complètes : précisées en **annexe**
Lieu : précisé en **annexe**
Autorité Organisatrice (AO) : précisée en **annexe**
Grade : précisé en **annexe**

La mention [NP] (No Protest) dans une règle des instructions de course (IC) signifie qu'un bateau ne peut pas réclamer contre un autre bateau pour avoir enfreint cette règle. Ceci modifie la RCV 60.1(a).

La mention [DP] dans une règle des IC signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

1. REGLES

La régata sera régie par :

Les règles telles que définies dans les Règles de Course à la Voile (RCV), incluant les annexes T (Conciliation)

La pénalité applicable sur les RCV T1.b est une pénalité de 30% en points

2. MODIFICATIONS AUX INSTRUCTIONS DE COURSE

2.1 Toute modification aux instructions de course sera affichée au plus tard 2 heures avant le signal d'avertissement de la course dans laquelle elle prend effet, sauf tout changement dans le programme des courses qui sera affiché avant 20h00 la veille du jour où il prendra effet.

2.2 Des modifications à une IC peuvent être faites sur l'eau selon la procédure précisée en **annexe**.

3. COMMUNICATIONS AVEC LES CONCURRENTS

3.1 Les avis aux concurrents seront affichés sur le tableau officiel d'information dont l'emplacement est précisé en **annexe** ; ils seront également mis en ligne à l'adresse internet précisée en **annexe**

3.2 Le PC course est situé à l'emplacement précisé en **annexe**, numéro de téléphone précisé en **annexe**, adresse mail précisée en **annexe**.

4. CODE DE CONDUITE

4.1 [DP] [NP] Les concurrents et les accompagnateurs doivent se conformer aux demandes justifiées des arbitres.

4.2 [DP] [NP] Les concurrents et les accompagnateurs doivent placer la publicité fournie par l'autorité organisatrice avec soin, en bon marin, conformément aux instructions d'utilisation et sans gêner son fonctionnement

5. SIGNAUX FAITS A TERRE

5.1 Les signaux faits à terre sont envoyés au mât de pavillons dont l'emplacement est précisé en **annexe**.

5.2 Quand le pavillon Aperçu est envoyé, le signal d'avertissement ne pourra pas être fait moins de 30 minutes après l'affalé de l'Aperçu, sauf délai différent précisé en **annexe** (ceci modifie Signaux de course).

6. PROGRAMME DES COURSES

6.1 Les dates des courses sont précisées en **annexe**.

6.2 L'heure prévue pour le signal d'avertissement de la première course chaque jour est précisée en **annexe**.

6.3 Pour prévenir les bateaux qu'une course ou séquence de courses va bientôt commencer, un pavillon Orange sera envoyé avec un signal sonore trois minutes au moins avant l'envoi du signal d'avertissement.

6.4 Une course ou plus supplémentaire par jour peut être courue, à condition qu'aucune classe ne soit en avance de plus d'une course par rapport au programme et que la modification soit effectuée conformément à l'IC 2.1.

7. PAVILLONS DE CLASSE

Les pavillons de classe sont décrits en **annexe**.



PARTENAIRE
OFFICIEL



PARTENAIRE
FÉDÉRAL

8. ZONES DE COURSE

L'emplacement des zones de course est défini en **annexe** ZONES DE COURSE.

9. LES PARCOURS

9.1 Les parcours sont décrits en **annexe** PARCOURS en incluant les angles approximatifs entre les bords de parcours, l'ordre dans lequel les marques doivent être passées et le côté duquel chaque marque doit être laissée ainsi que la longueur indicative des parcours.

9.2 Au plus tard au signal d'avertissement, le comité de course indiquera le parcours à effectuer et, si nécessaire, le cap et la longueur approximatifs du premier bord du parcours. Les signaux définissant le parcours à effectuer sont décrits en **annexe**.

10. MARQUES

10.1 Les marques sont précisées **en annexe**.

10.2 Un bateau du comité de course signalant un changement d'un bord du parcours est une marque.

11. ZONES QUI SONT DES OBSTACLES

Les zones considérées comme des obstacles sont précisées en **Annexe** ZONES DE COURSE.

12. LE DEPART

12.1 La ligne de départ est définie en **annexe**.

12.2 [DP] [NP] Bateaux en attente : les bateaux dont le signal d'avertissement n'a pas été donné doivent éviter la zone de départ pendant la procédure de départ des autres bateaux.

12.3 Un bateau qui ne prend pas le départ au plus tard 4 minutes après son signal de départ sera classé DNS sans instruction (ceci modifie les RCV A5.1 et A5.2). En cas de délai différent, il sera précisé en **annexe**.

13. CHANGEMENT DU BORD SUIVANT DU PARCOURS

13.1 Pour changer le bord suivant du parcours, le comité de course mouillera une nouvelle marque (ou déplacera la ligne d'arrivée) et enlèvera la marque d'origine aussitôt que possible. Quand lors d'un changement ultérieur, une nouvelle marque est remplacée, elle sera remplacée par une marque d'origine. Tout est spécifié en **annexe**.

13.2 Sauf à une porte, les bateaux doivent passer entre le bateau du comité de course signalant le changement du bord suivant et la marque la plus proche, en laissant celle-ci du côté requis (ceci modifie la RCV 28).

14. L'ARRIVEE

La ligne d'arrivée est définie en **annexe**.

16. TEMPS CIBLE ET TEMPS LIMITES

16.1 Les temps sont précisés en **annexe**.

16.2 Les bateaux ne finissant pas dans le délai précisé en **annexe** après le premier bateau ayant effectué le parcours et fini seront classés DNF (ceci modifie les RCV 35, A4 et A5).

16.3 Le non-respect du temps cible ne sera pas un motif de réparation (ceci modifie la RCV 62.1(a)).

17. DEMANDES D'INSTRUCTION

17.1 Pour chaque classe, le temps limite de réclamation est de 45 minutes (sauf si délai différent précisé en **annexe**) après que le dernier bateau a fini la dernière course du jour ou après que le comité de course a signalé qu'il n'y aurait plus de course ce jour, selon ce qui est le plus tard. L'heure sera affichée sur le tableau officiel d'information.

17.2 Les formulaires de demandes d'instruction sont disponibles au secrétariat du jury dont l'emplacement est précisé en **annexe**.

17.3 Des avis seront affichés au plus tard 30 minutes après le temps limite de réclamation pour informer les concurrents des instructions dans lesquelles ils sont parties ou appelés comme témoins. Les instructions auront lieu dans la salle du jury dont l'emplacement est précisé en **annexe**. Elles commenceront à l'heure indiquée au tableau officiel d'information.

17.4 Une liste des bateaux qui ont été pénalisés selon l'annexe P pour avoir enfreint la RCV 42 sera affichée.

18 CLASSEMENT

18.1 Le nombre de courses devant être validées pour valider la compétition est précisé en **annexe**.

18.2 Courses retirées

Est précisé en **annexe** le nombre de courses devant être validées pour que le classement général d'un bateau soit :

(a) le total des scores de ses courses.

(b) le total des scores de ses courses à l'exclusion de son plus mauvais score.

18.3 Le calcul du temps compensé des bateaux qui y sont soumis sera fait selon le système temps sur temps ou temps sur distance, comme précisé en **annexe**.

18.4 Les coefficients à utiliser pour le calcul des temps compensés seront affichés au tableau officiel d'information, à l'heure précisée en **annexe**, et au plus tard une heure avant l'heure prévue pour le départ de la première course. Les réclamations concernant ces coefficients sont admises jusqu'à l'heure limite de réclamation du premier jour.

19 REGLES DE SECURITE

19.1 [DP] [NP] Un élargement (sortie et retour) pourra être mis en place suivant les modalités décrites en **annexe**.

19.2 [DP] [NP] Un bateau qui abandonne une course doit le signaler au comité de course aussitôt que possible.

20. REMPLACEMENT DE CONCURRENTS OU D'EQUIPEMENT

20.1 [DP] Le remplacement de concurrents ne sera pas autorisé sans l'approbation écrite préalable du comité de course ou du jury.

20.2 [DP] Le remplacement d'équipement endommagé ou perdu ne sera pas autorisé sans l'approbation du comité technique ou du comité de course. Les demandes de remplacement doivent lui être faites à la première occasion raisonnable.

22. BATEAUX OFFICIELS

L'identification des bateaux officiels est précisée en **annexe**.

23. ACCOMPAGNATEURS

23.1 [DP] [NP] Les accompagnateurs doivent rester en dehors des zones où les bateaux courent depuis le signal préparatoire de la première classe à prendre le départ jusqu'à ce que tous les bateaux aient fini ou abandonné ou que le comité de course signale un retard, un rappel général ou une annulation.

23.2 [DP] [NP] Les bateaux accompagnateurs doivent être identifiés comme précisé en **annexe**

23.3 La réglementation des conditions d'intervention des accompagnateurs sur les compétitions de la FFVoile s'appliquera.

24. EVACUATION DES DETRITUS

Les débris peuvent être placés à bord des bateaux officiels ou des bateaux accompagnateurs (selon la précision en **annexe**).

25. EMLACEMENTS

[DP][NP] Les bateaux doivent être maintenus à la place qui leur a été attribuée quand ils se trouvent dans le parc à bateaux ou dans le port.

26. PRIX

Des prix seront décernés comme précisé en **annexe**.

**ANNEXES INSTRUCTIONS DE COURSE TYPE
2021-2024**

<p>WING TOUR REGION SUD Grade : 5A 05 / 06 Octobre 2024 Saint-Tropez, Baie des Canoubiers YCST - Yacht Club Saint Tropez</p>

3. COMMUNICATIONS AVEC LES CONCURRENTS

3.1 Les avis aux concurrents seront affichés sur le tableau officiel d'information situé sur les vitres des vestiaires, à l'extérieur, côté plage, ou sur un panneau adéquat.

4. CODE DE CONDUITE

4.1 [DP] [NP] Les concurrents et les accompagnateurs doivent se conformer aux demandes justifiées des arbitres.

4.2 [DP] [NP] Les concurrents et les accompagnateurs doivent placer la publicité fournie par l'autorité organisatrice avec soin, en bon marin, conformément aux instructions d'utilisation et sans gêner son fonctionnement

5. SIGNAUX FAITS A TERRE

5.1 Les signaux faits à terre sont envoyés au mât de pavillons situé devant le club près de la cabane.

5.2 Quand le pavillon Aperçu est envoyé, le signal d'avertissement ne pourra pas être fait moins de 30 minutes après l'affaler de l'Aperçu (ceci modifie Signaux de course).

6. PROGRAMME DES COURSES

WING (Slalom)	6 courses Max par jour
WING (Freestyle)	Heat: nombre* dépendant du nombre de concurrents en freestyle
WING (Downwind)	Downwind : nombre* dépendant du vent et de la direction

*Le nombre sera défini avant au briefing en fonction des conditions de vent et du nombre de participants. Au jugement du comité de course, une ou plusieurs Extra Race pourraient être lancés par le comité par jour

6.2 L'heure prévue pour le signal d'avertissement de la première course chaque jour est :

	Samedi 05 Octobre 2024	Dimanche 06 Octobre 2024
Briefing	11h30	TBD*
Course	13h30	11h00

*Les informations peuvent être transmises par le groupe WhatsApp.

6.3 Heure du coucher du soleil 19 :07

6.4 Heure limite du signal d'avertissement le dernier jour :16h30

7 PAVILLONS DE CLASSE

Catégorie	Pavillons
U15	Drapeau Mauve
U19	Drapeau LAST
U35	Pavillon X (X-Ray)
35+	Pavillon Y (Yankee)

8. ZONES DE COURSE

L'emplacement des zones de course est défini en **annexe ZONES DE COURSE**.

9. LES PARCOURS

Parcours 1 : Flamme 1

Parcours 2 : Flamme 2

Les parcours de type « Slalom » seront partagés sur le groupe WhatsApp de l'épreuve.

Le détail sera donné au briefing coureurs ou dans le groupe Whatsapp

9.3 Changement de parcours : Il n'y aura pas de changement de parcours

10. MARQUES

10.1

DEPART	PARCOURS	CHANGEMENT	ARRIVEE
(Classique) Bateau comité Avec pavillon orange Bouée viseur cylindrique Rouge	Bouées tétraédriques Jaune	Sans	Bateau Viseur Drapeau Bleu Bouée cylindrique Verte
(Rabbit Start) Ligne définit par une bouée cylindrique rouge et une bouée crayon jaune Départ entre la cylindrique Rouge et l'arrière du semi- rigide	Bouées tétraédriques Jaune	Sans	Bateau Viseur Drapeau Bleu Bouée cylindrique Verte

11. ZONES QUI SONT DES OBSTACLES

Les zones considérées comme des obstacles sont précisées en **Annexe ZONES DE COURSE**.

12. LE DEPART

12.1 La ligne de départ sera entre le mât arborant un pavillon orange sur le bateau comité de course à l'extrémité tribord et le côté parcours de la marque viseur à l'extrémité bâbord.

Les procédures de départ se feront en 3 min comme ci-dessous :

Timing	Signal sonore	Pavillonnerie
4 min	1 signal sonore	Envoie du pavillon orange
3 min	1 signal sonore	Envoie du pavillon de classe
2 min	1 signal sonore	Envoie du signal d'avertissement
1 min	1 signal sonore	Affalée du signal d'avertissement
Top départ	1 signal sonore	Affalée du pavillon de classe

La ligne sera ouverte jusqu'à 4 min après le départ. Au-delà de ce temps, le pavillon orange sera affalé et un coureur franchissant cette ligne sera classé : DNS (Do Not Start).

12.2 Dans le cas d'un Rabbit Start, le départ sera entre la bouée rouge (Côté Rabbit) et l'arrière du semi-rigide jouant le Rabbit. La course du Rabbit sera sur une ligne droite imaginaire entre la bouée rouge et la bouée crayon jaune. Au top départ, le Rabbit commencera sa course coté bouée rouge, en direction de la bouée crayon jaune.

14. L'ARRIVEE

Les extrémités de la ligne d'arrivée sont déterminées par le pavillon bleu sur le bateau arrivé et le côté parcours de la marque d'arrivée défini ci-dessus.

15. SYSTEME DE PENALITE

15.1 Pour les classes précisées en **annexe**, la RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par une pénalité d'un tour.

15.2 L'annexe P s'applique, modifiée comme suit :

15.2.1 Pour les classes précisées en **annexe**, la RCV P2.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

16. TEMPS CIBLE ET TEMPS LIMITES

16.1 Les temps sont les suivants :

Type course	Classe	Temps cible
Slalom	Toutes classes	3 à 9 minutes
Freestyle	Toutes classes	Heat 10/12 min
Downwind	Toutes classes	20 à 40 min

17. DEMANDES D'INSTRUCTION

17.1 Pour chaque classe, le temps limite de réclamation est de 45 minutes après que le dernier a fini la dernière course du jour ou après que le comité de course a signalé qu'il n'y aurait plus de course ce jour, selon ce qui est le plus tard. L'heure sera affichée sur le tableau officiel d'information.

17.2 Les formulaires de demandes d'instruction sont disponibles au secrétariat du jury situé à l'accueil

17.3 Des avis seront affichés au plus tard 30 minutes après le temps limite de réclamation pour informer les concurrents des instructions dans lesquelles ils sont parties ou appelés comme témoins. Les instructions auront lieu dans la salle du jury situé dans la salle du club de voile Elles commenceront à l'heure indiquée au tableau officiel d'information.

18 CLASSEMENT

18.1 1 course doit être validée, pour valider la compétition.

18.2 SLALOM / DOWNWIND - Courses retirées :

- (a) Quand 3 courses ou moins ont été validées, le score d'un bateau dans une série, sera le total des scores de ses courses.
- (b) Quand 4 à 6 courses ont été validées, le score d'un bateau dans une série, sera le total des scores de ses courses à l'exclusion de ses deux plus mauvais scores.
- (c) Quand 7 à 10 courses ont été validées, le score d'un bateau dans une série, sera le total des scores de ses courses à l'exclusion de ses deux plus mauvais scores.
- (d) Quand 11 courses ou plus ont été validées, le score d'un bateau d'une série, sera le total des scores de ses courses à l'exclusion de ses trois plus mauvais scores.

18.3 FREESTYLE - Courses retirées

- (a) Aucunes

19 REGLES DE SECURITE

19.2 Un coureur qui abandonne une course doit le signaler au comité de course ou à l'organisation aussitôt que possible.

19.3 Communications : Le canal VHF utilisé sera le 77.

22. BATEAUX OFFICIELS

24. EVACUATION DES DETRITUS

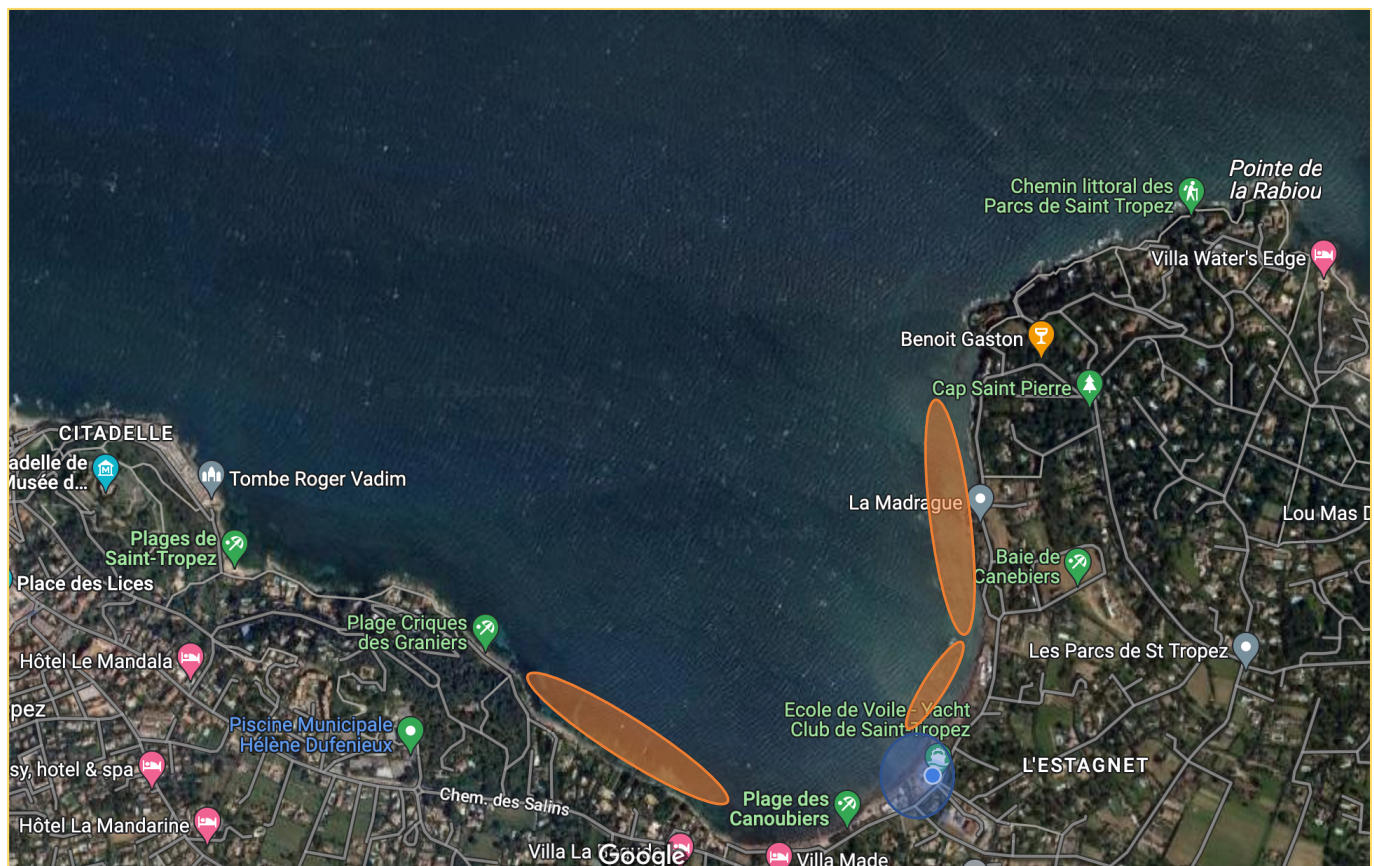
Les bateaux ne doivent pas jeter leurs débris dans l'eau. Les débris peuvent être déposés à bord des bateaux officiels.

26. PRIX

Remise des prix : à l'issue des courses et des réclamations

Arbitres désignés :
Président du comité de course : Jean-Pierre Hilliard

ANNEXE ZONES DE COURSE



En orange : Danger ! Zones de hauts-fonds
En bleu : Base Nautique des Canoubiers

WHATSAPP GROUP



LAST 2024 - WNG TOUR REGION SUD

WhatsApp group



This group QR code is private. If it is shared with someone, they can scan it with their WhatsApp camera to join this group.

